



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E169759

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2026

ÉDITÉ LE

25/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/07/2017

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/03/2025  
10 000

Raison sociale : ISOL RENOV HABITAT

ROUTE DE STRASBOURG  
57230 BITCHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SARREGUEMINES 2017 B 322

Siret : 830 997 581 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4100627

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146251237

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146251237

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 03 87 06 29 32

Portable : 07 71 63 16 42

Fax :

Site Internet : [www.isol-renovhabitat.fr](http://www.isol-renovhabitat.fr)

E-mail : [irhalsacemoselle@gmail.com](mailto:irhalsacemoselle@gmail.com)

Responsabilité légale :

WENDLING HERVE PRÉSIDENT / NEU DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	21/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/11/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	21/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/11/2023
o Fenêtres de toit	21/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/09/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.